VILLE: DAKAR

ACTE POUR AVIS

Nom de l'établissement : LYCEE FRANÇAIS JEAN MERMOZ

Objet: Voyages scolaires

ACTE N°335 / 2025 portant sur : Voyages scolaires

- Vu la circulaire n° 0732 du 21 juin 2022 Sur présentation du chef d'établissement.
- Sur présentation de la Directrice Administrative et Financière

Le conseil d'établissement émet un avis favorable au financement des voyages suivants : MUN du 4 au 10/01/26 1 043 700FCFA

SAINT LOUIS du 7 au 12/12/25 (CM2/CM1) 145 000FCFA

CYCLO NATURE de 24 au 28/11/25 (CM1/CE2) 108 000FCFA

CYCLO NATURE de 3 au 5/12/25 (CPA) 63 000FCFA

CYCLO NATURE de 1 au 5/12/25 (CM1F) 101 000FCFA

CYCLO NATURE de 8 au 12/12/25 (CM2) 104 000FCFA CYCLO NATURE de 2 au 6/02/26 (CM1)

101 000FCFA **TOURNOI AFRIQUE MARRAKECH** 900 000FCFA La consultation a été faite le 25/09/25

Le résultat de vote est le suivant :

Nombre de membres : présents: 20 votants: 20

Suffrages exprimés: pour : 20 contre: 0

Suffrages non exprimés: abstentions: 0

N'ont pas pris part au vote:

Avis favorable Avis défavorable Partage des Voi

Date: 09/10/2025 ICAIS JEA Le Président du Conseil d'établissement, Proviseur

P. BOUSOU BOUSQUET **Patrice**

DAKA